

CA13 08 0173

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 11 mars 2013, à 8 heures, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA13 08 0174

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 mars 2013.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 11 mars 2013.

ADOPTÉ.

CA13 08 0175

Soumis sommaire décisionnel numéro 1132314001 relatif aux procédures judiciaires requises pour assurer le respect de la réglementation municipale sur le lot 1 985 241 du Cadastre du Québec (1320, boulevard Jules-Poitras - Sami Fruits).

ATTENDU les travaux de construction exécutés au 1320, boulevard Jules-Poitras ;

ATTENDU la mise en demeure signifiée par huissier le 6 mars 2013 à Gestion Tasa inc.;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à tenter toutes les procédures judiciaires requises y compris, le cas échéant, le recours à l'injonction devant la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal, pour assurer le respect de la réglementation municipale sur le lot 1 985 241 du Cadastre du Québec (1320, boulevard Jules-Poitras - Sami Fruits).

ADOPTÉ.

CA13 08 0176

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Le 11 mars 2013

CA13 08 0177

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 8 h 10.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
